



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

11 AVR. 2023

Bureau du courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 29 mars 2023 (convocation du 15 mars 2023)**

Aujourd'hui vingt neuf mars deux mille vingt trois à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Olivier ESCOTS, M. Patrick PAPADATO, M. Emmanuel SALLABERRY

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Stéphane MARI à M. Christophe DUPRAT, Mme Isabelle RAMI à M. Olivier ESCOTS

La séance est ouverte

AFFAIRE 2023/02/13P

**ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR
DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA REGIE**

L'actualisation 2023-2026 du Schéma Directeur des Systèmes d'Information METPARK s'articule autour de trois programmes qui traduisent l'engagement de la Régie :

- proposer des services numériques plus performants aux usagers,
- moderniser et sécuriser les infrastructures,
- développer des innovations pour répondre aux attentes de demain.

Le premier programme repose sur le numérique au service des usagers et se décline en deux volets :

- développer une application mobile METPARK pour offrir un accès plus facile et plus rapide aux services proposés,
- digitaliser le parcours des usagers en proposant de nouveaux services en ligne pour simplifier leur expérience.

Le deuxième programme se concentre sur la modernisation et la sécurisation des infrastructures de la Régie avec deux volets distincts :

- rénover et pérenniser l'infrastructure en modernisant les équipements et les outils informatiques pour garantir une performance optimale et durable,
- respecter les normes de sécurité ISO 27001 pour sécuriser l'IT.

Le troisième programme est axé sur le numérique pour METPARK 2026 et comporte trois volets :

- accompagner les métiers de la Régie dans leur évolution numérique en proposant des projets et des outils adaptés,
- développer des innovations pour améliorer les services et les performances de la Régie,
- renforcer l'engagement éthique en respectant les valeurs de la Régie.

Chacun de ces programmes comprend plusieurs projets concrets qui sont développés dans le Schéma Directeur des Systèmes d'Information joint et à la présentation ci-après.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir approuver ce schéma directeur des systèmes d'information de la Régie.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 29 mars 2023

Pour expédition conforme

Le Président



Christophe DUPRAT

SDSI – MTPK

SCHEMA DIRECTEUR
DES SYSTEMES D'INFORMATION

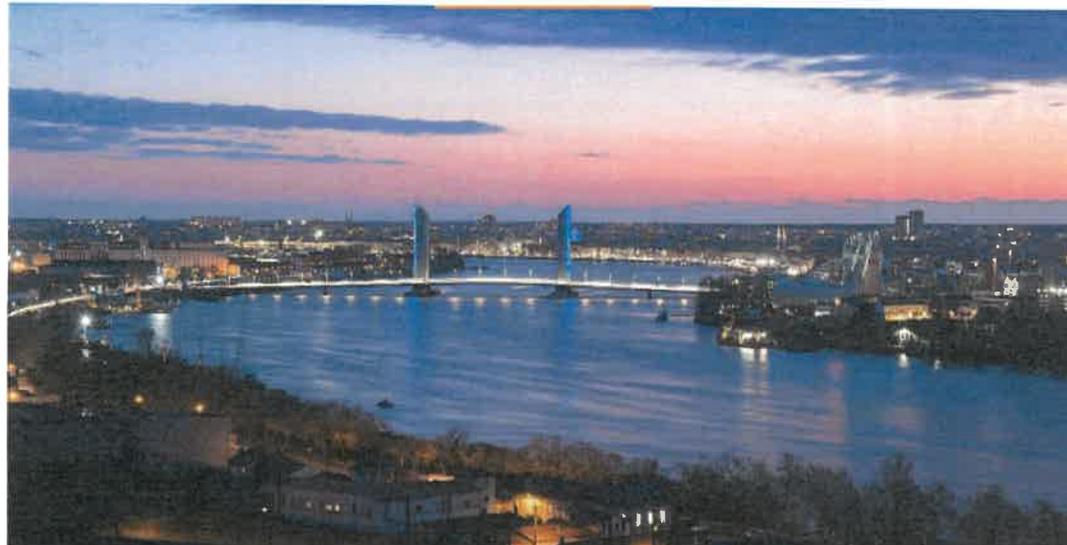


MET P A R K

2019-2022

&

2023-2026



Sommaire SDSI

1 ^{ère} PARTIE > Synthèse de l'exécution du SDSI METPARK 2019-22.....	p. 3
2 ^{ème} PARTIE > Les trois programmes stratégiques du SDSI 2023-2026.....	p. 7
Programme 1 > Le numérique au service des usagers.....	p. 10
Axe 1 > Développer l'application mobile MTPK.	
Axe 2 > Digitaliser le parcours usager.	
Programme 2 > Moderniser et la sécuriser les infrastructures.	p. 13
Axe 3 > Rénover, pérenniser l'infrastructure	
Axe 4 > Sécuriser l'IT « cap iso 27001 ».	
Programme 3 > Le numérique pour METPARK 2026.	p. 23
Axe 5 > Accompagner les métiers METPARK.	
Axe 6 > Développer l'innovation.	
Axe 7 > Renforcer un engagement éthique.	
3 ^{ème} PARTIE > Moyens de mise en œuvre du SDSI	
Gouvernance et pilotage de notre schéma directeur.....	p. 29

Annexes :

ANNEXE 1 SYNTHÈSE DES PROJETS.....	p. 31
ANNEXE 2 Schéma directeur de l'informatique et des systèmes d'information du 26/05/2019	p. 36



1^{ère} PARTIE

SYNTHESE DE L'EXECUTION DU SDSI METPARK 2019-22



SYNOPTIQUE



SYNTHESE DE L'EXECUTION DU SDSI 2019-22

Etat d'avancement au 31/12/2022 des 4 types de projets arrêtés par la 1ère version du schéma directeur IT du 26/05/2021 :

I - LES PROJETS INFRASTRUCTURE :

Les serveurs hébergeant le patrimoine applicatif et les infrastructures réseau permettant à chaque site d'être connecté à METPARK doivent reposer sur des fondations techniques robustes et fiables à renforcer pour supporter le développement du digital et le fonctionnement des parkings.

-  **Infogérance IT** : un marché de prestation de maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure technique serveur et réseau (maintenance préventive, évolutive et corrective) a été notifié le 31 décembre 2020.
-  **Renforcement et fiabilisation des liens réseau parkings** : Le réseau est de plus en plus sollicité avec les améliorations d'exploitation des parkings. Ce projet vise ainsi à fiabiliser les liens réseaux en doublant chaque lien (nominal et secours) et en augmentant le débit des liens au travers d'un changement de support (passage à la fibre optique en cours).
-  **Fiabilisation infrastructure serveur** : les applications utilisées par les partenaires métiers (péagers, interphonie...) vont être progressivement hébergées sur l'infrastructure virtualisée centrale METPARK qui doit être mise à niveau pour garantir le meilleur taux de disponibilité et de performance.

Bilan au 31/12/2022, le marché d'infogérance est en cours, il permet notamment de fiabiliser l'infrastructure. Concernant la fiabilisation des parkings, 90% des sites sont équipés d'un lien en fibre nominal et un autre en secours. L'infrastructure serveur est centralisée sur l'infrastructure virtualisée.

II - LES PROJETS DIGITAUX :

S'appuyer sur les outils digitaux pour améliorer ou proposer de nouveaux services aux usagers du numérique.

-  **Refonte du site internet** pour déployer la nouvelle identité visuelle de la Régie www.mtpk.fr. L'expérience utilisateur est aujourd'hui adaptée et moderne avec prise en compte des usages de la mobilité.
-  **Refonte de l'espace client** espaceclient.mtpk.fr qui permet désormais aux abonnés permanents de commander en ligne, d'effectuer des réservations, de s'inscrire sur liste d'attente, etc. Cette refonte sécurise également les opérations par la mise en place d'un back-office pour les salariés de la Régie.
-  **Digitalisation des processus de la fourrière** : le projet Fourrière 2.0 visait à fiabiliser et sécuriser les modalités d'enlèvement d'un véhicule. La mise à disposition de tablettes pour les agents favorise la dématérialisation des enlèvements et la circulation en temps réel de l'information centralisée.

Bilan au 31/12/2022, le site internet et l'espace client METPARK sont en place et ils évoluent régulièrement selon les besoins des usagers et l'évolution des offres. Le projet tablette de la fourrière a dû être abandonné car inadapté notamment au SIF (Système d'Information national des Fourrières automobiles).

III - LES PROJETS D'AMELIORATION DES PROCESSUS SUPPORT :

Pour une plus grande efficacité opérationnelle, les métiers « support » de la Régie doivent se moderniser en s'appuyant sur les outils digitaux.

-  **Dématérialisation des factures « abonnés »** : les courriers ont été substitués par un des factures numériques envoyées par mail.
-  **Dématérialisation des workflows de gestion des marchés** : définition et automatisation des workflows des bons de commandes.
-  **Encaissement recettes abonnés** : les encaissements et recouvrements des recettes abonnés sont transférés directement à l'agent comptable conformément à la charte de recouvrement METPARK /DGFIIP.

Bilan au 31/12/2022, la dématérialisation des factures « abonnés » est en place. La dématérialisation du workflow de gestion du marché n'a pas abouti suite à un manquement du prestataire logiciel. Une nouvelle solution sera mise en place en 2023. L'encaissement et le recouvrement des recettes abonnés sont générés par l'agent comptable (DGFIIP).

IV - LES PROJETS D'AMELIORATION DES PROCESSUS « CŒUR DE METIER PARKING » :

Trois projets majeurs ont été identifiés pour supporter et favoriser le développement de la gestion des parkings

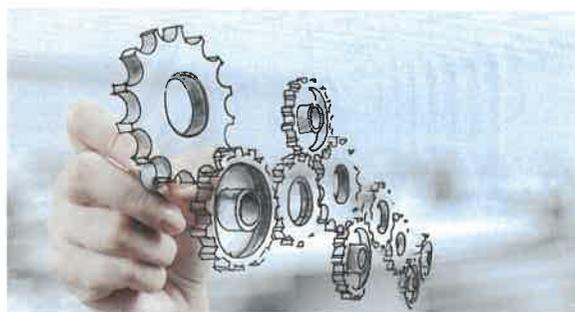
-  **Renouvellement du logiciel de gestion métier AKIS** : cet outil central couvre la majorité des processus de gestion des parkings de METPARK. De la gestion commerciale, à l'autorisation des accès dans les parkings des usagers, la couverture est large et la dépendance à la solution et à son éditeur est très forte. Cette solution montre des signes d'obsolescence et n'est plus adaptée aux besoins de développement et de modernisation de la Régie.
-  **Déploiement de la norme CB5.5 dans les parkings** : il s'accompagne actuellement de la centralisation des serveurs péagers sur l'infrastructure METPARK.
-  **Mise à niveau des postes de contrôles « sécurité »** : en collaboration avec la direction de l'exploitation, l'ergonomie des postes « agents » dans les PC sécurité des parkings est étudiée pour assurer la plus grande efficacité opérationnelle et renforcer le confort des agents.

Bilan au 31/12/2022, le projet de renouvellement d'AKIS a évolué (cf. p17). Le déploiement de la norme CB5.5 est aujourd'hui terminé. Avec la mise en place du PC sécurité de VICTOIRE, l'ergonomie des postes agents a progressée. D'autres chantiers sont prévus pour finaliser ces améliorations en 2023.



2^{ème} PARTIE

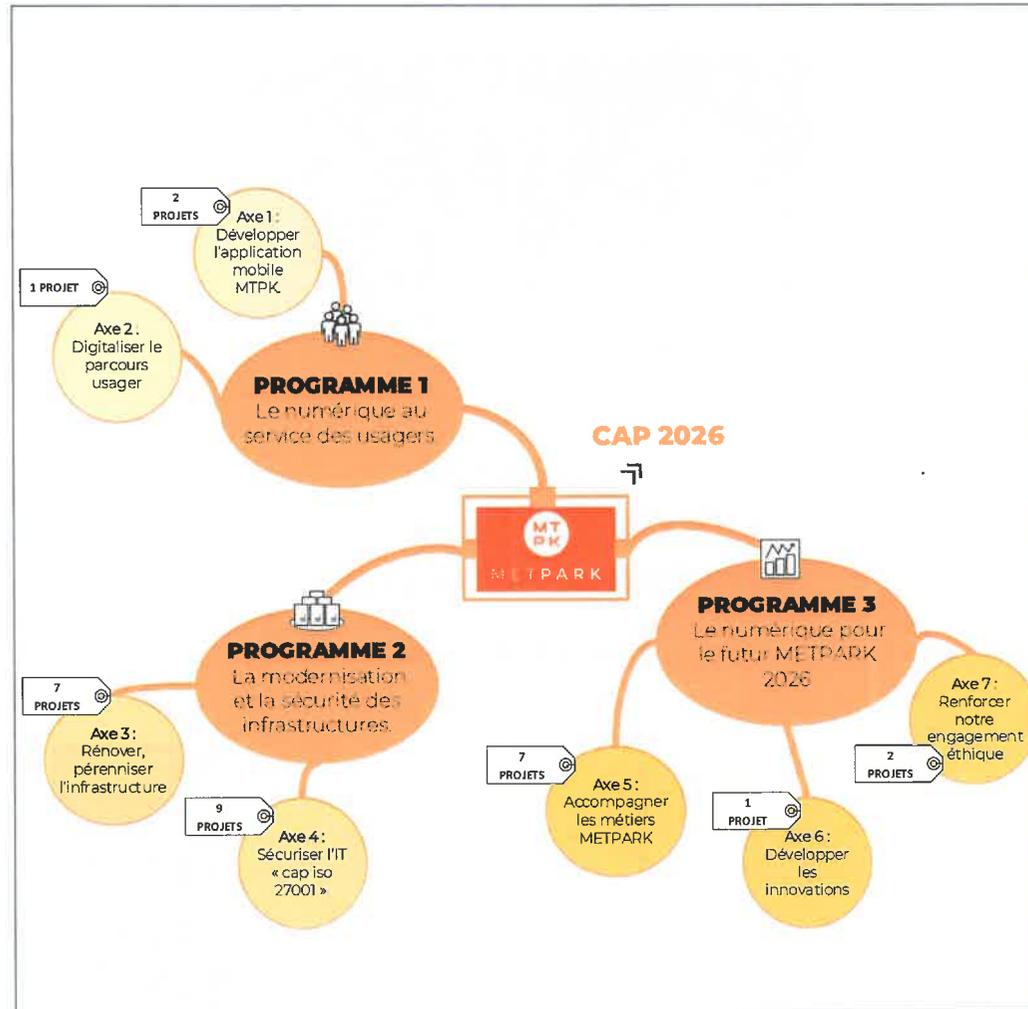
LES TROIS PROGRAMMES STRATEGIQUES DU SDSI 2023-2026



3 PROGRAMMES MAJEURS

7 AXES STRATEGIQUES

29 PROJETS



Les pictogrammes ci-dessous seront utilisés pour une représentation simplifiée des projets :

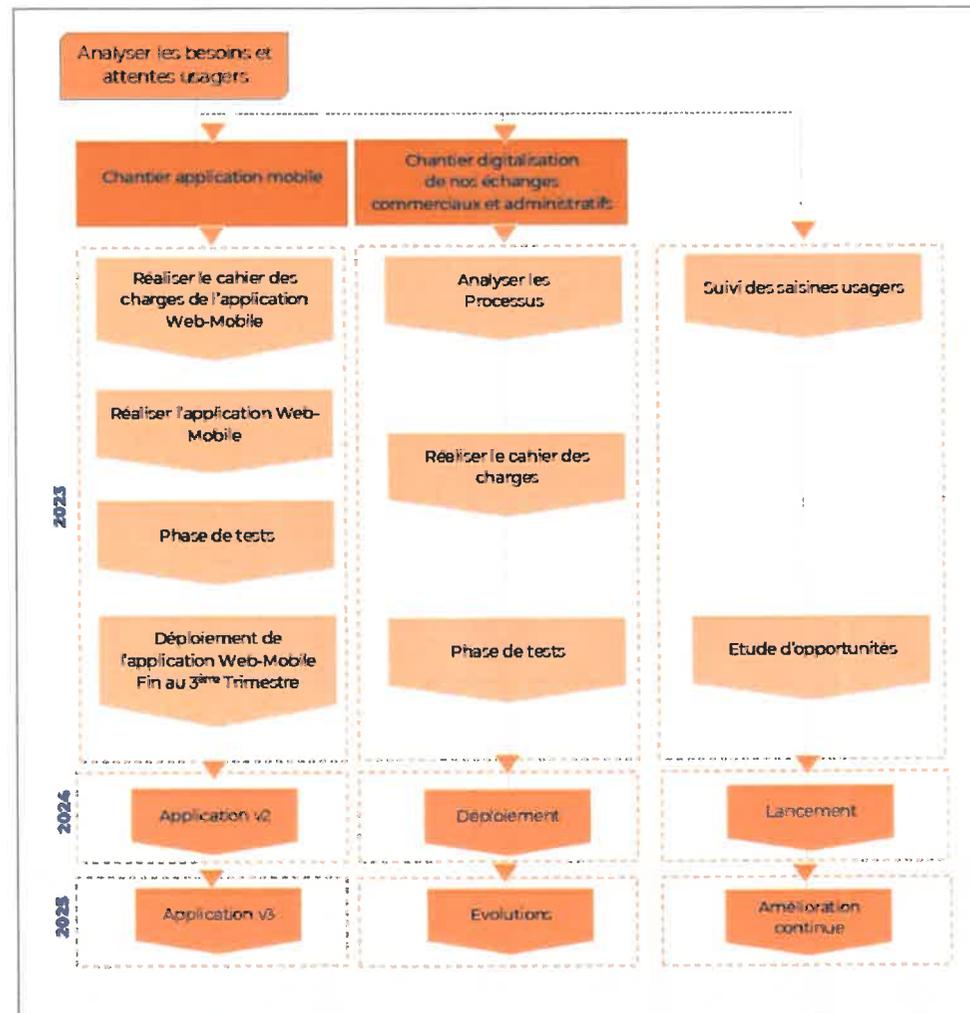
PICTOGRAMME PROJET									
MISE EN ŒUVRE			CALENDRIER			GAINS			
 maximale médium normale	EN K€: ○ ○ ○ <10 ○ ○ ○ ○ <50 ○ ○ ○ ○ ○ <100 ○ ○ ○ ○ ○ ○ >100	 maximale médium normale	 Cible d'avancement par année 0% - 25% - 50% - 75% - 100%	 0%	 50%	 100%	 Aucun Modeste Régulier Fort gain	 Aucun Modeste Régulier Fort gain	 Aucun Modeste Régulier Fort gain
PRIORITE	BUDGET	RESSOURCE	2023	2024	2025	USAGERS	PARKING	RECIE	



Bien que tous les projets soient importants certains sont **prioritaires et stratégiques** pour METPARK. Ce symbole permet de les repérer rapidement.

PROGRAMME 1 LE NUMERIQUE AU SERVICE DES USAGERS

Une réflexion de fond a été mise en place pour développer et offrir aux usagers un parcours digital METPARK performant. Une cellule de recueillement des attentes auprès des usagers a été mise en place, ce processus est itératif et suivi. En 2021 la refonte du site web www.mtpk.fr, puis la création d'un espace client <https://espaceclient.mtpk.fr/> ont composé le premier socle de ces développements. Aujourd'hui, les efforts doivent se concentrer sur deux chantiers : faciliter les usages grâce à une application mobile METPARK et développer la digitalisation du parcours abonné.



AXE 1 – DEVELOPPER L'APPLICATION MOBILE MTPK



PROJET 1 - DEPLOIEMENT DE L'APPLICATION MOBILE METPARK

Phase 1



Orientée service usager, la version 1.0 de l'application mobile MTPK facilitera la recherche de places de stationnement disponibles pour les utilisateurs. Elle mettra à disposition les tarifs, les horaires d'ouverture et les services accessibles. En utilisant un QR code sur l'application, les abonnés pourront remplacer leur carte actuelle. Des notifications en temps réel seront également envoyées pour informer les utilisateurs sur la « vie » des parcs.

Certaines fonctionnalités (ex: QR-Code) nécessitent toutefois que les équipements (ex: borne de sortie) soient compatibles. L'application apportera des évolutions majeures mais inégales selon les sites. Ces fonctionnalités seront compatibles avec tous les sites en 2025.



Phase 2

En 2025, l'application permettra le paiement en ligne, des rappels aux utilisateurs, l'information relative à la disponibilité des places.

Les utilisateurs pourront également personnaliser leur expérience en enregistrant leurs préférences et en sauvegardant leurs informations de paiement.



AXE 2 - DIGITALISER LE PARCOURS USAGER.

PROJET 2 - DIGITALISATION DU PARCOURS CLIENT METPARK

Elle permettra de répondre aux attentes des usagers qui cherchent un maximum d'interactions en ligne avec la Régie. Elle simplifiera les processus d'achat ou de demande de service en offrant une expérience plus fluide et personnalisée.

La Régie a lancé en 2023 un projet visant à modéliser et mettre en parallèle ses processus internes et le parcours usager. Les buts :

- Identifier les besoins et les attentes des usagers.
- Etudier les différents canaux de communication (site web, espace client, future application mobile, réseaux sociaux, e-mails, etc).
- Analyser et mettre en place une stratégie de contenu.
- Consolider la plateforme de gestion des données.
- Améliorer la qualité de service.
- Mesurer les résultats.

A la suite de ces ateliers, une série de projets sera menée pour atteindre les objectifs fixés :

- Dématérialiser les échanges contractuels.
- Mettre en place des chatbots et/ou outils d'intelligence artificielle pour apporter des réponses automatiques sur mesure aux usagers en temps réel.
- Mettre en place un système de gestion de la relation client (CRM) avec la gestion des réclamations.

Liste des ateliers :

- Atelier 1 : Processus commercial et interactions avec les usagers.
- Atelier 2 : Processus d'exploitation et interactions avec les usagers.
- Atelier 3 : Processus de consolidation des flux financiers et interactions avec la DGFIP.
- Atelier 4 : Processus de pilotage, analyser les datas pour mieux cibler les services.

Le présent schéma directeur sera mis à jour suite aux travaux de 2024.



PROGRAMME 2 MODERNISER ET SECURISER LES INFRASTRUCTURES

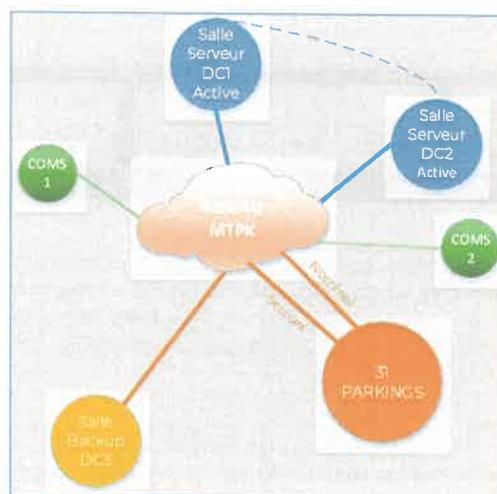
AXE 3 - RENOVER, PERENNISER L'INFRASTRUCTURE.

En 2019 la Régie a décidé de centraliser au siège l'infrastructure répartie sur les parcs. Cette centralisation a permis de rationaliser les coûts, d'améliorer la sécurité et la fiabilité, d'accroître l'efficacité de gestion et de garantir la conformité avec les exigences réglementaires. Les travaux relatifs à ces changements ont confirmé que ce choix stratégique était judicieux. La performance globale de l'infrastructure de METPARK a en effet été nettement améliorée.

Il faut aujourd'hui prendre en compte les points de vigilance associés à ce choix telle que la dépendance sur une seule infrastructure centralisée. Une capacité accrue à limiter les risques d'interruption de service doit être envisagée.

En effet, pour atteindre, l'objectif de servir les usagers 24h/24h - 7j/7j, METPARK s'engage dans une stratégie de résilience du site central et du COMS (Centre Opérationnel Métropolitain de Sécurité).

Schéma cible pour une infrastructure résiliente :



Cible de METPARK pour un fonctionnement :

24h/24h - 7j/7j

RPO* & RTO* = 0

Sur l'infrastructure et les applications

RPO* (recovery point objective ou PDMA en français). Ce terme désigne le taux de perte de données maximal admissible. Il se mesure sur une durée cible METPARK : 0 aucune perte possible.

RTO* (recovery time objective ou DMIA en français). Cette notion désigne la durée maximale à laquelle une application peut rester hors service avant d'être redémarrée. Le RTO cible METPARK : 0 - pas de délai.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux à l'horizon 2025, les projets suivants, seront menés :

PROJET 3 - DEPLOIEMENT DE LA FIBRE VPN-MPLS PARKING

Avoir sur chaque parking un accès nominal (en fibre) et un secours. Chaque site doit disposer de deux accès distincts avec une bascule automatique en cas de défaillance du lien principal. Aujourd'hui 90% des parcs respectent cette cible et un plan de travaux est en cours pour atteindre 100% courant 2023.



Nota : un audit sur l'infrastructure vidéo est en cours. Ses conclusions pourront avoir un impact sur la stratégie de connexion (réseau VPN-MPLS).

PROJET 4 - REMPLACEMENT DES BAIES DE BRASSAGE DES PARKINGS ET SIEGE

Mettre à niveau les baies informatiques des parkings. Un plan de rénovation des équipements réseau sur chaque parc est en cours. Aujourd'hui 70% des baies parcs sont rénovés et l'objectif est d'atteindre 100% de réalisation en 2023.





PROJET 5 - REFONTE INFRASTRUCTURE-IT METPARK PCA-PRA-SANCTUAIRE DATA

Mettre à niveau l'infrastructure pour cibler un fonctionnement 24h/24h - 7j/7j des parkings.
4 phases sont nécessaires : étude, réalisation du marché, installation migration et déploiement en production en 2024.

Ce projet doit permettre de se doter :

- D'une infrastructure de production évolutive, performante et répliquée de façon synchrone entre 2 sites distants pour bénéficier d'un PCA (Plan de Continuité d'activité).
- D'une infrastructure dédiée à la reprise d'activité (PRA) en capacité d'assurer 100% du fonctionnement de la production en cas de perte totale de l'infrastructure principale.
- D'une nouvelle plateforme de sauvegarde garantissant l'intégrité des données stockées.
- D'un « sanctuaire » déconnecté des infrastructures de production et de sauvegarde et en capacité d'accueillir une copie quotidienne des données de sauvegarde. METPARK disposerait ainsi de l'intégralité des composants nécessaires pour assurer une restauration de son SI depuis le sanctuaire.
- Des équipements réseau nécessaires au bon fonctionnement des solutions proposées.



PROJET 6 - DEPLOIEMENT 4G MULTI-OPERATEURS DANS LES PARKINGS

L'usager doit pouvoir utiliser la future application METPARK quelque soit son opérateur dans les parkings de la Régie.

Un test, dans le cadre de travaux complémentaires au MGP sur les parkings de Gambetta, République, Cité Mondiale et Porte de Bordeaux sera réalisé. Ces parcs seront éligibles en déployant une infrastructure interne de diffusion de la 4G en local, toutefois l'infrastructure centrale qui permet de récupérer-diffuser le signal des opérateurs historiques ne sera assurée. Une étude supplémentaire doit être menée en 2023 pour arrêter la stratégie. En effet, les coûts très importants de ces nouveaux services poussent à la prudence.



PROJET 7 - REFONTE DU SYSTEME DE TELEPHONIE

METPARK dispose actuellement d'une solution de téléphonie qui ne correspond plus aux besoins et nouveaux usages. Un renouvellement de cette solution vers du full IP, pourra assurer la communication interne, fiabiliser, moderniser les outils de communication avec ses usagers et conforter les besoins dans le cadre de la gestion de la sécurité. Après des études réalisées en 2023 une consultation sera menée puis un déploiement en 2024 de la nouvelle infrastructure IPBX.



PROJET 8 - DEPLOIEMENT DE L'OUTIL DE SUPERVISION DE LA REGIE

La solution de supervision CENTREON a été déployée à METPARK lors du dernier trimestre 2022. Les objectifs de ce projet pour la Régie :

- Etre proactif sur les pannes, améliorer la sécurité, challenger les prestataires et fournir des indicateurs mensuels probants et fiables.
- Obliger les prestataires et les fournisseurs d'équipements et logiciels à se connecter au système de supervision METPARK pour capitaliser sur le pilotage IT.
- Mettre en place la supervision dès aujourd'hui, pour permettre de consolider chaque projet (ex : supervision des nouveaux pare-feu de nouveaux switch parc).



PROJET 9 - REFONTE DE LA BAIE IT FOURRIERE HOTEL DE POLICE

L'infrastructure de la gestion de la fourrière située à l'hôtel de police de Bordeaux est aujourd'hui en fin de vie. Son renouvellement débutera dès 2023 pour une fin de déploiement en 2024. Il est à noter qu'en 2022, pour sécuriser le site, un renouvellement du système de backup a été réalisé.



AXE 4 - SECURISER L'IT « CAP ISO 27001 ».

METPARK s'engage à améliorer en permanence la sécurité de son système d'information. Conscients des défis importants et des menaces en constante évolution, conforme aux meilleures pratiques de son secteur, la Régie souhaite obtenir la certification ISO 27000 d'ici 2026.

Plusieurs projets ambitieux seront menés :

PROJET 10 - ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

- Identifier les menaces et vulnérabilités potentielles pour les systèmes et les données de la Régie.
- Évaluer les risques pour les actifs critiques.
- Prioriser les risques en fonction de leur impact.
- Définir des mesures de contrôle pour gérer les risques identifiés.
- Mettre en place un plan d'action pour traiter les risques les plus importants.
- Aider à la communication des risques à tous les niveaux de la Régie.

A terme, cette cartographie permettra de :

- Mettre en place une surveillance continue des menaces pour détecter les incidents de sécurité en temps réel.
- Intégrer les processus de conformité pour répondre aux exigences réglementaires.
- Evaluer les risques liés aux prestataires et solutions majeures.
- Ajuster les plans d'action en fonction des changements de menaces et de vulnérabilités.

Pour mener à bien ce projet, les équipes METPARK s'appuieront sur la norme ISO/IEC 27005.



ISO/IEC 27005 est une norme internationale qui définit les meilleures pratiques pour la gestion des risques liés à la sécurité de l'information. La norme est conçue pour être utilisée conjointement avec d'autres normes de sécurité de l'information, comme ISO/IEC 27001.





PROJET 11 - ELABORER LA PSSI [Politique de Sécurité des Systèmes d'Information]

L'objectif est de protéger les actifs de METPARK contre les menaces potentielles, en définissant les règles, les procédures et les responsabilités relatives à la sécurité de l'information, et en définissant les objectifs de sécurité pour la Régie, pour notamment :

- Protéger les données sensibles contre les accès non autorisés, la perte ou la modification.
- Assurer la disponibilité et l'intégrité des systèmes d'information.
- Maintenir la confidentialité.
- Assurer la conformité aux réglementations et aux normes en vigueur.
- Sensibiliser les employés aux risques et à leur rôle dans la protection des systèmes d'information.
- Mettre en place des procédures de récupération d'urgence pour gérer les incidents de sécurité.

A terme, la PSSI de METPARK sera basée sur les meilleures pratiques qui remplaceront celles actuellement en place. Ces cibles de sécurité concernent notamment :

- La gestion des accès.
- La description des mesures concernant la sécurité physique (locaux, installations et équipements).
- La sécurité réseau.
- La gestion des incidents.
- La sensibilisation et la formation destinées aux collaborateurs METPARK.
- Le niveau de responsabilité de chaque employé en matière de sécurité des systèmes d'information.

La méthodologie retenue :

Pour mener à bien ce projet, les équipes METPARK vont s'appuyer sur la norme ISO/IEC 27001.



La norme ISO/IEC 27001 est une norme internationale qui définit les meilleures pratiques liées à la sécurité de l'information. Elle fournit les exigences pour mettre en place, maintenir et améliorer un système de gestion de la sécurité de l'information. Les organisations qui répondent à ces exigences peuvent obtenir une certification ISO 27001.



PROJET 12 ELABORER LE PUPA [Plan d'Urgence et de Poursuite d'Activité]

L'objectif est de faire face à une situation d'urgence (catastrophe naturelle, incendie, crise sanitaire, etc.) et de maintenir les activités.

Les parkings fonctionnent 7 jours sur 7 et 24h/24h il est donc primordial d'établir un plan détaillé, outillé et testé permettant notamment de couvrir les objectifs suivants :

- Assurer la sécurité des employés et des usagers de METPARK.
- Maintenir la continuité des activités.
- Communiquer efficacement avec les collaborateurs, les usagers, les partenaires et les parties prenantes en cas de crise majeure.
- Prévenir les perturbations de la chaîne de gestion jusqu'à l'utilisateur.
- Minimiser les pertes financières liées à la situation d'urgence.
- Mettre en place des procédures pour rétablir les activités normales dès que possible après la fin de la situation d'urgence.



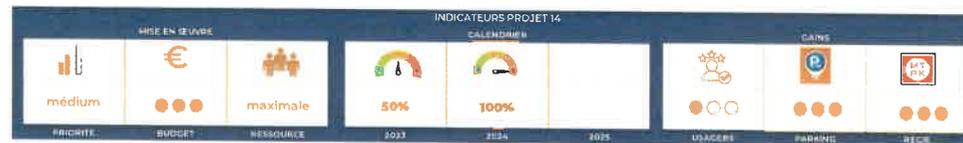
PROJET 13 - OUTILLER LE CORPUS SECURITE POUR LE RENDRE OPERATIONNEL

Renforcer la politique de sécurité en mettant en place des solutions et des outils adaptés. 5 projets non exhaustifs touchant à la cyber-sécurité sont développés ci-dessous pour les trois années à venir.



PROJET 14 - ETUDIER L'OPPORTUNITE DE DÉTECTION IA CYBER SÉCURITÉ

Pour quantifier le risque, il faut traiter jusqu'à plusieurs centaines de milliers de signaux variant dans le temps. Par conséquent, analyser et améliorer la posture de cyber sécurité n'est plus humainement réalisable. L'IA est donc nécessaire. Plusieurs offres existent sur le marché et seront étudiées afin de sélectionner l'une d'entre elles adaptée aux besoins.



PROJET 15 - REALISER DES TESTS DE SECURITE

Un test d'intrusion est une opération qui consiste à tester le réseau afin de détecter ses vulnérabilités et d'évaluer les risques de piratage afin de les réduire.

Un test d'intrusion sera réalisé chaque année : un en black box (le prestataire, effectue le test d'intrusion en ayant le moins d'informations possible, situation d'attaque proche de la réalité) et deux en white box (test d'intrusion sur des périmètres avec des informations fournies par METPARK sur des sujets précis) en 2024 et 2025.



PROJET 16 - ETUDIER L'OPPORTUNITE DE METTRE EN PLACE DES OUTILS MDR (Détection et intervention managées)

Une pré-étude sur les solutions MDR, qui réduisent le délai de détection (et par conséquent le délai d'intervention), a été réalisée en 2022. Ces MDR atténuent fortement les répercussions d'un incident de sécurité et couvrent d'autres enjeux :

- Améliorer le niveau de sécurité et de résilience aux cyberattaques potentielles en optimisant la configuration de sécurité et en éliminant les systèmes non approuvés.
- Identifier et bloquer les menaces sophistiquées.
- Faire face aux cyber menaces.

Une offre de MDR sera sélectionnée en 2023 pour un déploiement en 2024.



PROJET 17 - MISE EN PLACE D'UNE GESTION DES LOGS

Un journal de « log » est un enregistrement détaillé des événements qui se produisent sur les systèmes informatiques, réseau et applicatif. Cette solution permettra de :

- Collecter les enregistrements détaillés des événements.
- Stocker des informations telles que les dates, les heures, les utilisateurs, les erreurs, les activités réseau et les performances.
- Résoudre les problèmes plus rapidement.
- Garantir la conformité réglementaire ou bonne pratique ANSSI.
- Tirer des informations utiles des données collectées.
- Analyser, contrer une attaque.



PROJET 18 - MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE VEILLE CYBERSECURITE

Elle surveillera les menaces potentielles et les vulnérabilités des systèmes METPARK pour améliorer la réactivité en cas d'incident grave de sécurité. Une feuille de route claire sera arrêtée pour la mise en place de la cellule de veille d'ici 2025.



PROGRAMME 3 LE NUMERIQUE POUR METPARK 2026.

AXE 5 - ACCOMPAGNER LES METIERS METPARK.

PROJET 19 - DEVELOPPER ET FIABILISER LA SOLUTION DE GESTION ABONNES.

Elle permet de piloter l'ensemble des parcs avec 4 modules, qui s'articulent ainsi :

- Gestion commerciale abonnés (contrats d'abonnement, cartes à décompte et facturation).
- Exploitation des parcs (gestion des équipements, des usagers, des tarifs, contrôle d'accès des abonnés).
- Analyse et reporting (entrepôts de données, production de tableaux de bord et statistiques).
- Services aux usagers et interfaces (interfacer avec le site web espace client d'Aliénor, avec l'OpenData de BM pour l'affichage des places disponibles des parcs).

De nouvelles perspectives vont être étudiées entre METPARK et NETCELER selon 4 ateliers :

- Processus commercial et interactions avec les usagers.
- Processus d'exploitation et interactions avec les usagers.
- Processus de consolidation des flux financiers et interactions avec la DGFIP.
- Processus de pilotage, analyse des datas.

De nouveaux projets, seront réalisés :

- Interconnecter l'application mobile MTPK avec la gestion des abonnés pour offrir une expérience utilisateur optimale.
- Consolider la production comptable et financière pour répondre aux exigences d'interconnexion avec la DGFIP.
- Créer un système de requête pour les fonctions marketing, financière et exploitation des parcs.
- Doter METPARK d'un CRM (gestion de la relation client) pour améliorer la relation usager et faciliter le traitement des réclamations.
- Interfacer des solutions partenaires.
- Participer au PUPA avec des mesures de sécurité supplémentaires.

Ces projets seront mis à jour dans une roadmap solution GA et dans le présent schéma directeur.



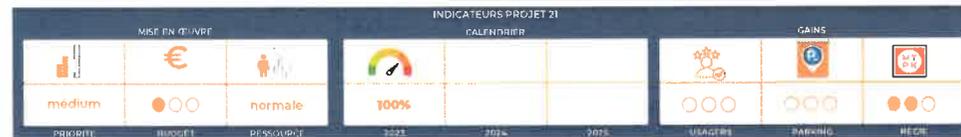
PROJET 20 - EVOLUTION DU COMS (CENTRE OPERATIONNEL METROPOLITAIN DE LA SECURITE).

Le projet d'évolution du Centre Opérationnel Métropolitain de Sécurité (COMS) de la Régie est en phase d'initialisation. Il permettra de centraliser les opérations de gestion et de sécurité des parkings sur un site doté des moyens digitaux. Le COMS apportera une amélioration des moyens de gestion quotidienne pour les usagers et les opérateurs de la Régie.



PROJET 21 - MISE A JOUR DES SOLUTIONS ORIENTEES PROCESSUS RH.

La Régie étudie actuellement une solution de digitalisation des bulletins de paie. Cette solution permettra d'améliorer l'efficacité, de réduire les coûts, de renforcer la sécurité et d'améliorer l'accès des employés aux informations de paie. De plus, METPARK prévoit une migration de la solution logicielle de paie vers une nouvelle machine virtuelle pour permettre l'utilisation des dernières versions de la solution et une amélioration des performances.



PROJET 22 - MISE A JOUR DES PROCESSUS MARCHES

La solution de gestion des marchés ne couvre pas la génération et le cycle des bons de commande ni le processus de commande hors marché. Le projet en 2023-24 vise à outiller ces processus.



PROJET 23 - MISE A JOUR DES PROCESSUS FINANCIERS.

Migration des solutions GFI-INETUM sur une nouvelle machine virtuelle pour utiliser les dernières versions de la solution et d'améliorer les performances de la base de données. Cette migration est une étape importante dans la mise à niveau des serveurs Windows 2012R2 vers Windows Server 2021.



PROJET 24 - ETUDE DE LA MISE A JOUR DES PROCESSUS FOURRIERE.

La Régie procède actuellement à une refonte de l'infrastructure serveur de la fourrière, basé à l'Hôtel de police de Bordeaux, qui était devenue obsolète. Ce projet a pour objectif d'améliorer les performances et de sécuriser les traitements effectués.



PROJET 25 - PORTAGE DES FLUX APPLICATIFS PARKINGS

La gestion IT des systèmes du site central assure la ressource, la sécurisation et la supervision du réseau. Chaque parking doit disposer de la segmentation des flux applicatif et fonctionnel, ainsi que de ressources serveurs adéquats dans le DC principal. Ces ressources concernent notamment les applications suivantes :

- | | |
|--------------------------------|--|
| 1 - Système de péage | 7 - Système d'Interphonie |
| 2 - Système de GTC | 8 - Système de VoIP |
| 3 - Système Monétique | 9 - Système de PC |
| 4 - Système de Vidéo | 10 - Système de Contrôle d'accès |
| 5 - Système de Guidage | 11 - Système de Gestion de la sécurité |
| 6 - Système de Recharge (IRVE) | 12 - Système divers |

Chacun de ces flux doit bénéficier d'un réseau dédié et sécurisé. Ce projet, démarré en 2022, est en cours de déploiement.



PROJET 26 – MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE GMAO

La Régie souhaite mettre une GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) en place pour optimiser la gestion de ses parkings. La GMAO est un logiciel qui permet de planifier et de suivre les interventions sur les équipements, de gérer les stocks de pièces et de machines, de contrôler la qualité et la sécurité, d'analyser les performances et les coûts, et de communiquer avec les différents acteurs. La GMAO vise à assurer la fiabilité des installations et la satisfaction des usagers. Pour mettre en place une solution de GMAO adaptée à ses besoins, la Régie procédera à plusieurs étapes : analyser les objectifs et ses contraintes, choisir le logiciel le plus approprié, le configurer selon les paramètres, former les équipes et le déployer progressivement sur le terrain.



AXE 6 - DEVELOPPER L'INNOVATION.

La Régie souhaite améliorer l'expérience utilisateur, maximiser l'utilisation des espaces de stationnement existants et réduire les impacts environnementaux. Plusieurs innovations sont à l'étude chez METPARK :

- Système de stationnement en réalité augmentée pour guider les usagers vers des emplacements de stationnement disponibles.
- Gestion des réservations d'emplacements de stationnement en temps réel dans différents parkings, permettant une meilleure utilisation des espaces libres existants.
- Parkings adaptés à l'électromobilité avec l'installation de bornes IRVE.
- Parkings connectés pour utiliser des technologies de l'Internet des objets et ainsi interfacer les parkings aux systèmes de transport en commun, aux systèmes de navigation pour les véhicules et aux systèmes de paiement en ligne.
- Outillage d'IA (intelligence artificielle) pour certaines fonctions de la Régie.

METPARK veut s'inscrire résolument dans les usages numériques du futur.

AXE 7 - RENFORCER UN ENGAGEMENT ETHIQUE

Afin d'intégrer les aspects éthiques et de green IT (numérique responsable) dans le développement et l'exploitation du SI de METPARK, la Régie a défini :

Des engagements éthiques :

- Développer des politiques de confidentialité et de gestion des données pour protéger et respecter la vie privée des usagers.
L'accessibilité à ces informations par un nombre restreint d'acteurs caractérise une volonté de respecter la vie privée des usagers. Cet engagement peut également être valorisé et confirmé par un label CNIL RGPD <https://www.cnil.fr/fr/les-labels-cnil>
- S'assurer de l'accessibilité des services numériques METPARK par l'ensemble des usagers dans leur diversité, en particulier les personnes en situation de handicap en respectant les normes relatives W3C.
<https://www.w3.org/WAI/standards-guidelines/fr>
- Prendre en compte la fracture numérique pour les personnes disposant d'un degré d'aisance faible avec ces outils et des spécificités liées aux typologies d'usagers ayant recours au service de la Régie. Cet engagement pourrait être validé par l'obtention d'une certification équivalente au label AccessiWeb.

Des engagements green IT :

- Utiliser des critères d'évaluation de consommation d'énergie pour valoriser l'achat des équipements.
- Utiliser des outils de travail à distance pour réduire les déplacements.
- Planifier la fin de vie de l'équipement pour le recyclage.
- Intégrer les technologies éco énergétiques.
- Eviter l'utilisation excessive des imprimantes et du papier. La dématérialisation des processus par la numérisation, l'utilisation d'outils de suivi de dossiers en ligne ainsi que la signature électronique sont autant d'actions permettant de réduire la quantité de papiers imprimés et utilisés.



3^{ème} PARTIE MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DU SDSI



GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU SCHEMA DIRECTEUR

Pour garantir un suivi rigoureux et une mesure précise de la performance des projets liés au schéma directeur informatique METPARK, une organisation efficace et des outils de reporting performants sont mis en place.

L'organisation inclut :

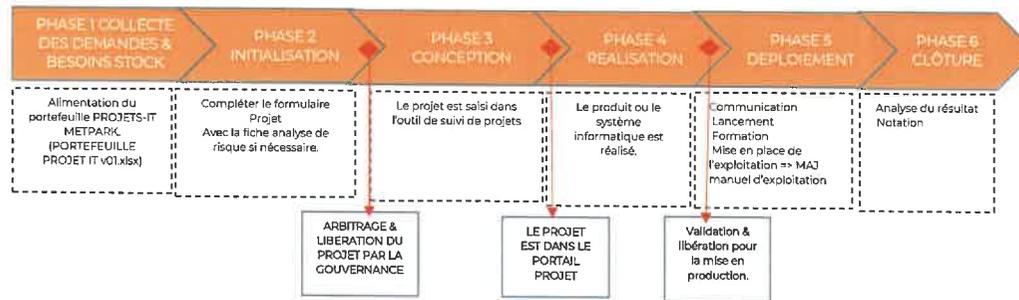
- Des réunions de suivi bimensuelles avec la direction générale.
- Une revue de projets annuelle pour évaluer la performance.
- Une méthode de gestion de projet standardisée.

Les outils de reporting comprennent :

- Un tableau de bord mensuel (KPI) avec un suivi du schéma directeur, un état d'avancement des projets en collaboration avec le service de contrôle interne, et des indicateurs clés de performance pour chaque projet.
- Un tableau de bord trimestriel de suivi budgétaire en collaboration avec le service financier pour surveiller les dépenses des projets et s'assurer qu'elles restent dans les limites du budget alloué.
- Un tableau trimestriel de suivi pour identifier les risques potentiels de chaque projet et prendre des mesures correctives.

Chaque projet du schéma directeur informatique sera donc évalué et suivi, afin de garantir sa réalisation.

Méthodologie projet :



L'outil de gestion de projet est essentiel pour assurer la qualité et la progression de tous les projets et du schéma directeur.



ANNEXE 1

SYNTHESE DES PROJETS







Programme 3 > Le numérique pour le futur de METPARK 2026.

Axe 2 > Accompagner les métiers METPARK.

PROJET 19 - DEVELOPPER ET MAINTENIR LA SOLUTION DE GESTION D'ABONNES.



PROJET 20 - EVOLUTION DES COMES



PROJET 21 - MISE A JOUR DE DES SOLUTIONS ORIENTEES PROCESSUS DN.



PROJET 22 - MISE A JOUR DES PROCESSUS MARCHES



PROJET 23 - MISE A JOUR DES PROCESSUS FINANCIERS



PROJET 24 - ETUDE DE LA MISE A JOUR DES PROCESSUS FOURNIERE



PROJET 25 - PORTAGE DES FLUX APPLICATIFS PARKINGS



PROJET 26 - MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE GMAO



ANNEXE 2

SCHEMA DIRECTEUR INITIAL DE 2019



METPARK

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 25 mai 2021 (convocation du 12 mai 2021)**

Aujourd'hui vingt cinq mai deux mille vingt et un à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Madame Béatrice de François, vice-présidente de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : Mme Béatrice de François, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Michel POIGNONEC ayant donné pouvoir à M. Emmanuel SALLABERRY, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH ayant donné pouvoir à Mme Béatrice de François

La séance est ouverte

AFFAIRE 2021/03/OSP

**SCHEMA DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE ET DES SYSTEMES
D'INFORMATION DE LA REGIE**

Depuis plusieurs années, le nombre de parkings gérés par la Régie s'est considérablement accru. L'exploitation de ces derniers mais aussi les relations à l'utilisateur font de plus en plus appel au système d'information qui était devenu sous dimensionné à METPARK. Il est donc absolument nécessaire de définir une stratégie globale relative à l'informatique et plus généralement aux systèmes d'information. La nouvelle gouvernance vise notamment à fiabiliser les bases de données et les comptes mais aussi à améliorer sensiblement l'interconnexion entre différents applicatifs utilisés à METPARK en renouvelant notamment certains logiciels utilisés par la Régie désormais obsolètes.

La réflexion sur l'organisation et la pertinence des systèmes informatiques a été entamée à l'automne 2019 puis a permis d'arrêter le schéma directeur de l'informatique et des systèmes d'information de METPARK présenté ci-après.

I – « UNE STRATEGIE INITIEE A L'ETE 2019... »

Afin de moderniser son infrastructure et de soutenir ses axes de développement stratégiques, METPARK a lancé le renforcement de sa fonction informatique en auditant son système d'information autour de 3 objectifs principaux :

- appréhender au mieux l'existant technique et organisationnel pour déterminer le niveau de maturité de la structure,
- définir la cible à atteindre au regard des problématiques révélées et des bonnes pratiques de gestion d'un système d'information,
- déterminer le portefeuille de projets de la Régie qui permettra d'atteindre la cible définie.

Suite à cet audit, un directeur des systèmes d'information en temps partagé a été recruté en mars 2020 pour construire et arrêter le schéma directeur de l'informatique de METPARK, essentiel au développement de la Régie.

II - ... QUI A MIS EN EVIDENCE DES PROJETS A MENER ... »

4 types de projets ont été définis avec pour chacun 3 sous-projets à mener.

1- Les projets « infrastructure » :

Les serveurs hébergeant le patrimoine applicatif et les infrastructures réseau permettant à chaque site d'être connecté à METPARK doivent reposer sur des fondations techniques robustes et fiables.

Il est nécessaire de renforcer ces fondations techniques afin qu'elles supportent le développement du digital et le fonctionnement quotidien des parkings METPARK.

- o **Infogérance IT** : un marché de prestation de maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure technique serveur et réseau (maintenance préventive, évolutive et corrective) a été notifié le 31 décembre 2020.
- o **Renforcement et fiabilisation des liens réseau parkings de METPARK**. Le réseau est de plus en plus sollicité avec les améliorations de l'exploitation des parkings. Ce projet vise ainsi à fiabiliser les liens réseaux en doublant chaque lien (1 nominal et 1 secours) et en augmentant le débit des liens au travers d'un changement du support (passage à la fibre optique en cours).
- o **Fiabilisation infrastructure serveur** : les applications utilisées par les partenaires métiers (péageurs, interphonie...) vont être progressivement hébergées sur l'infrastructure virtualisée centrale METPARK qui doit être mise à niveau pour garantir le meilleur taux de disponibilité et de performance.

2- Les projets « digitaux » :

Ils visent à s'appuyer sur les outils digitaux pour améliorer ou proposer de nouveaux services aux usagers désormais familiers du numérique.

- o **Refonte du site internet** pour déployer la nouvelle identité visuelle de la Régie www.mtpk.fr. L'expérience utilisateur est aujourd'hui adaptée et moderne avec prise en compte des usages de la mobilité.

- o **Refonte de l'espace client** espaceclient.mtpk.fr qui permet désormais aux abonnés permanents de commander en ligne, d'effectuer des réservations, de s'inscrire sur liste d'attente, etc. Cette refonte sécurise également les opérations par la mise en place d'un back-office pour les salariés de la Régie.
- o **Digitalisation des processus de la fourrière** : le projet Fourrière 2.0 vise à fiabiliser et sécuriser les modalités d'enlèvement d'un véhicule. La mise à disposition de tablette pour les agents favorise la dématérialisation des enlèvements et la circulation en temps réel de l'information centralisée.

3- Les projets d'amélioration des processus support :

Pour une plus grande efficacité opérationnelle, les métiers « support » de la Régie doivent se moderniser en s'appuyant sur les outils digitaux.

- o **Dématérialisation des factures « abonnés »** : fin de l'envoi par courrier substitué par un envoi par mail des factures numériques.
- o **Dématérialisation des workflows de gestion des marchés** : définition et automatisation des workflows des bons de commandes.
- o **Encaissement recette abonnés** : les encaissements et recouvrements des recettes abonnés sont transférés directement à l'agent comptable conformément à la charte de recouvrement METPARK /DGFIIP.

4 - Les projets d'amélioration des processus « cœur de métier parking » :

3 projets majeurs ont été identifiés pour supporter et favoriser le développement de la gestion des parkings :

- o **Renouvellement du logiciel de gestion métier AKIS** : Cet outil central couvre la majorité des processus de gestion des parkings de METPARK. De la gestion commerciale, à l'autorisation des accès dans les parkings des usagers, la couverture est large et la dépendance à la solution et son éditeur est totale. Cette solution montre des signes d'obsolescence et n'est plus adaptée aux besoins de développement et de modernisation de la Régie.
- o **Déploiement de la norme CB5.5 dans les parkings** : il s'accompagne actuellement de la centralisation des serveurs péageurs sur l'infrastructure METPARK.
- o **Mise à niveau des postes de contrôles « sécurité »** : en collaboration avec la direction de l'exploitation, l'ergonomie des postes « agents » dans les PC sécurité des parkings est étudiée pour assurer la plus grande efficacité opérationnelle et renforcer le confort des agents.

Le portefeuille de tous ces projets est piloté par le DSI et un reporting hebdomadaire est assuré auprès de la Direction Générale. Ce portefeuille est toutefois amené à vivre et de nouveaux arbitrages peuvent être pris pour intégrer/prioriser de nouveaux projets.

III - ETAT DES PROJETS AU 01/05/2021

Thème	Fait	En cours	A démarrer sur le 2 ^{ème} semestre
Organisation et Gouvernance	Intégration DSI Définition du portefeuille projets Mise en place de la gouvernance Intégration d'un profil en contrat de qualification		
Infrastructure	Marché d'infogérance IT	Renforcement et fiabilisation des liens réseau des parkings Fiabilisation infrastructure serveur	
Digital	Refonte du site internet Refonte de l'espace client	Fourrière 2.0	
Processus métiers support	Dématérialisation des factures clients	Encaissement recette abonnés	Dématérialisation des workflows de gestion des marchés
Processus métier « cœur de métier » parking		Projets CB5.5	Renouvellement du logiciel de gestion métier AKIS Mise à niveau des postes de contrôles sécurité

IV – LES PERSPECTIVES DU SCHEMA DIRECTEUR SI

Une nouvelle gouvernance du système d'information a donc été mise en place à METPARK fin 2019 et repose essentiellement sur la montée en compétence d'un service informatique renforcé quantitativement et qualitativement. En effet, historiquement composé d'une seule personne, un DSI a été intégré début 2020 et un technicien en alternance en septembre dernier.

Le service informatique assure aujourd'hui ses « fonctions régaliennes » : gestion quotidienne du parc informatique, de l'annuaire utilisateurs, des droits d'accès, des achats, du support, etc.

Depuis plus de 18 mois, METPARK est entrée dans une logique d'amélioration continue qui permet de décliner opérationnellement la stratégie de la Direction Générale. La majorité des projets engagés par la Régie s'appuie de plus en plus sur la fonction informatique.

La feuille de route « SI » sera ainsi constituée de projets portés par les directions (exploitation, technique, etc.) et par des opportunités offertes par le digital (démarche open data, cloud, intelligence artificielle).

Si les premières phases ont surtout renforcé les fondations techniques pour permettre de supporter le développement de projets de transformation, les phases à venir permettront à la Régie de s'inscrire dans une logique de transformation digitale et placeront l'utilisateur au centre des préoccupations.

Le schéma directeur de l'informatique et des systèmes d'information de METPARK vise à renforcer la qualité de service public proposée à ses usagers.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir approuver ce schéma directeur de l'informatique et des systèmes d'information de la Régie

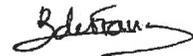
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 25 mai 2021

Pour expédition conforme

La vice-présidente

Béatrice de François





M E T P A R K

SCHEMA DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE
ET DES SYSTEMES D'INFORMATIONS



AUDIT 2020

*Place
à la
Mobilité!*

SYNTHÈSE

INFRASTRUCTURE

- PI01 - Cartographie du réseau
- PI02 - Salles informatiques + PRA
- PI03 - Amélioration MPLS + VPN
- PI04 - Applications distribuées
- PI05 - Poste de travail (portable)
- PI06 - Wifi Siège – Wifi Parking Gambetta (1^{er} Ssol)
- PI07 - Mise en place PC Sécurité
- PI08 - Mise à niveau des postes de contrôles PKG

APPLICATIONS

- PA01 Renouvellement AKIS
- PA02 Outil de pilotage opérationnel (BI)
- PA03 Urbanisation du SI (Interfaces) – Qualnet
- PA04 Optimisation outils finances
- PA05 Workflow Bon de commande (SIS Marché)
- PA06 Projet CB 5.5 / Command
- PA07 GTC Sureté
- PA08 GMAO

EMPREINTE DIGITALE

- PDIG01 Nom de domaines
- PDIG02 Fourrières 2.0
- PDIG03 Site WEB MTPK.FR
- PDIG04 Réservation et abonnement online
- PDIG05 Nomadisme
- PDIG06 Outil collaboratif

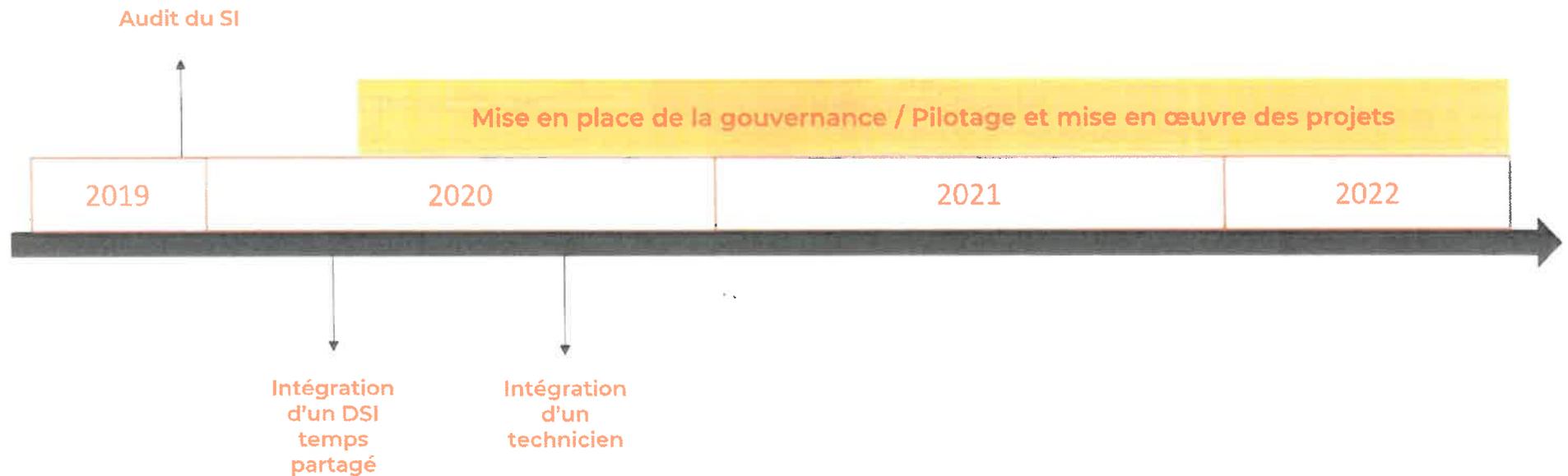
GOUVERNANCE

- PG01 Organisation du Système d'Information
- PG02 Portefeuille Projets – Pilotage projets
- PG03 Mise sous contrôle du SI
- PG04 Gestion des risques
- PG05 Budget informatique
- PG06 RGPD



DEMARCHE

*Place
à la
Mobilité!*



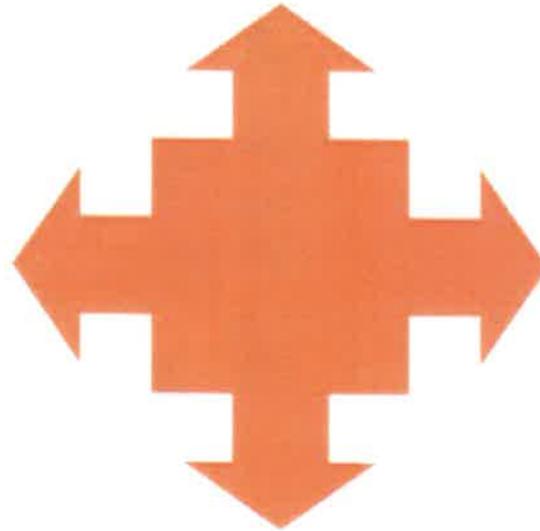


LES PROJETS MAJEURS

*Place
à la
Mobilité!*

INFRASTRUCTURE

**METIER
SUPPORT**



**CŒUR METIER
PARKING**

DIGITAL



PROJETS DIGITAUX

*Place
à la
Mobilité!*



Refonte du site internet www.mtpk.fr : Réalisé

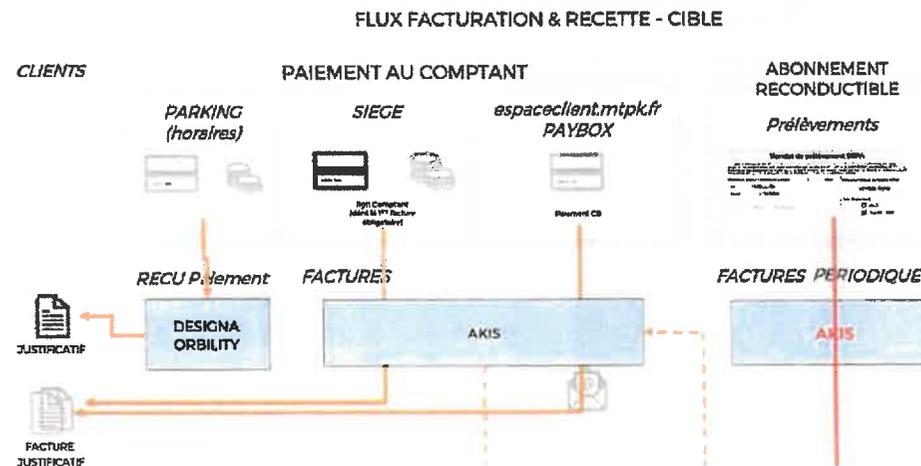
Refonte de l'espace client espaceclient.mtpk.fr : Réalisé

Digitalisation des processus de la fourrière : Fourrière 2.0 : En cours



PROJETS D'AMELIORATION DES PROCESSUS SUPPORT

Place
à la
Mobilité!



Dématérialisation des factures clients : **Réalisé**

Encaissement recettes abonnés : **En cours**

Dématérialisation des workflows de gestion des marchés : **A venir**



PROJETS CŒUR DE METIER PARKING

*Place
à la
Mobilité!*



Projets CB5.5 : **En cours**

Renouvellement du logiciel de gestion métier AKIS : **A venir**

Mise à niveau des postes de contrôle Sécurité : **A venir**



UNE DEMARCHE CONTINUE ...

PROJETS CŒUR DE METIER PARKING

Place
à la
Mobilité!



Premières phases de **Renforcement des Fondations**

Phase de **Transformation** à venir

De nouveaux projets et des opportunités digitales
(démarche open data/cloud)

Place
à la
Mobilité !

MERCI DE VOTRE ECOUTE